

DEPPING JARDINS



Chemin de la Paudèze 6 - 8, 1094 Paudex

Bien-fond n° 156 - 261

Mr & Mme COTTE

28.08.2025

N° sur le plan	Nom Latin	Nom Commun	H. estimé	Circon. du tronc	Motif d'abatage	Compensation
1	Malus Variété	Pommier	350 cm	90 cm	Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet	Prunus padus, Merisier à grappes Cépée 400/450
2	Malus Variété	Pommier	250 cm	58 cm	Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet. Très mauvais état sanitaire.	Sorbus aria Alisier blanc Arbre d'avenue 18/20
3	Ulmus Glabra 'Fastigiata'	Orme de montagne fastigié	600 cm	50 cm	Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet. Mauvais état sanitaire. Atteint de la galle	Acer campestre Erable champêtre Arbre d'avenue 18/20
4	Prunus domestica Variété	Prunier	600 cm	78 cm	Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet	Acer campestre Erable champêtre Arbre d'avenue 18/20
5	Prunus Variété	Cerisier	600 cm	117 cm	Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet	Acer campestre Erable champêtre Arbre d'avenue 18/20
6	Malus Variété	Pommier	400 cm	65 cm	Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet	Sorbus aria Alisier blanc Arbre d'avenue 18/20
7	Acer japonicum	Erable japonais	300 cm	98 cm	Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet	Acer campestre Erable champêtre Arbre d'avenue 18/20

N° sur le plan	Nom Latin	Nom Commun	H. estimé	Circon. du tronc	Moif d'abatage	Compensation
8	Forsythia x intermedia	Forsythia	150 cm		Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet	-----
9	Juniperus squamata	Genévrier écailleux	350 cm	-	Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet	Sorbus Torminalis Alisier des bois Cépée 275/300
10	Malus hupehensis	Pommier-thé	400 cm	70 cm	Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet	Prunus padus, Merisier à grappes Diam. du tronc 18/20
11	Cotoneaster	Cotonéaster	150 cm	-	Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet	-----
12	Prunus laurocerasus 'Caucasica'	Laurier cerise	230 cm	-	Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet. Liste plante envahissante	Acer campestre Erable champêtre Arbre d'avenue 18/20
13	Picea abies	Epicéa	600 cm	49 cm	Se situe dans l'emprise de la future construction / chanfier et ne peut être intégré au projet	Pinus sylvestris Pin sylvestre Arbre d'avenue 18/20
14	Tilia cordata	Tilleul à petites feuilles	1000 cm	69 cm	Peut être conservé	-----
15	Acer campestre	Erable champêtre	800 cm	59 cm	Peut être conservé	-----
16	Fraxinus excelsior	Frêne commun	1200 cm	45 cm	Peut être conservé	-----

N° sur le plan	Nom Latin	Nom Commun	H. estimé	Circon. du tronc	Motif d'abatage	Compensation
17	Sambucus nigra	Sureau noir	800 cm	220 cm	Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet	Prunus padus, Merisier à grappes Diam. du tronc 18/20
18	Ficus carica	Figuier	400 cm	53 cm	Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet	Sorbus aria Alisier blanc Arbre d'avenue 18/20
19	Malus Variété	Pommier	400cm	55 cm	Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet. Mauvais état sanitaire	Acer campestre Erable champêtre Arbre d'avenue 18/20
20	Magnolia x soulangeana	Magnolia de Soulange	600 cm	175 cm	Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet	Acer campestre Erable champêtre Arbre d'avenue 18/20
21	Prunus laurocerasus 'caucasica'	Laurier cerise	250 cm	61 cm	Se situe dans l'emprise de la future construction et ne peut être intégré au projet. Liste plante envahissante	Pinus sylvestris Pin sylvestre Arbre d'avenue 18/20

Site :

793 m2

3 x → 7 arbres à planter

Site C4 canton de vaud :
moine arboré communal : choix des espèces.









































